

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Centre régional de publication de Bordeaux

LES THERMES SUD
DE LA
VILLA GALLO-ROMAINE
DE
SEVIAC

par R. Monturet et H. Rivière

avec la collaboration de J.-P. BOST, J. LAPART et E. MONTURET

AQUITANIA supplément 2


ÉDITIONS DU CNRS
15, quai Anatole-France
75700 PARIS

1986

 ÉDITIONS DE LA
FÉDÉRATION AQUITANIA
28, place Gambetta
33000 BORDEAUX

SOMMAIRE

AVANT - PROPOS	9
INTRODUCTION. LE SITE GALLO-ROMAIN DE SÉVIAC (P. ARAGON - LAUNET)	13

LIVRE I

L'ARCHITECTURE DES THERMES

(R. MONTURET - H. RIVIÈRE)

CHAPITRE I

LE BALNÉAIRE ORIGINEL - PREMIER ÉTAT, PHASE A	23
Architecture et fonctions	23
I. Secteur non chauffé	24
II. Secteur chauffé	26
Circulation de l'eau	30
Schéma de circulation	31
NOTES	32

CHAPITRE II

RÉFECTIONS ET AMÉNAGEMENTS - PREMIER ÉTAT, PHASE B	35
Architecture et fonctions	35
I. Destruction de la fournaise et ses conséquences	35
II. La salle de repos (salle 5)	35
III. Transformations dans les salles froides	36
IV. Réfections dans les salles chaudes	38
V. Construction extérieure aux thermes	38
Circulation de l'eau	39
Schéma de circulation	39
NOTES	40

CHAPITRE VII

DERNIERS AMÉNAGEMENTS - TROISIÈME ÉTAT, PHASE B	77
Architecture et fonctions	77
I. <i>Les premiers travaux : salle 21</i>	77
II. <i>La reprise des travaux dans la partie est</i>	78
III. <i>Les reprises dans le balnéaire</i>	79
NOTES	81
CHAPITRE VIII	
L'ABANDON DES THERMES	83
NOTES	84
CONCLUSION	85
ANNEXES : ÉTUDES STRATIGRAPHIQUES (H. RIVIÈRE)	87
PHOTOGRAPHIES	103
TABLE DES PLANCHES	(en Hors-Texte)

LIVRE II

DÉCORS ARCHITECTURAUX ET MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

CHAPITRE I

LES MOSAIQUES (E. MONTURET)	135
--	-----

CHAPITRE II

LES ENDUITS PEINTS (H. RIVIÈRE)	171
--	-----

CHAPITRE III

LES MARBRES (R. MONTURET)	193
--	-----

CHAPITRE IV

LES MONNAIES (J.-P. BOST)	219
--	-----

CHAPITRE V

LA CÉRAMIQUE ET LE PETIT MATÉRIEL (J. LAPART)	231
--	-----

CHAPITRE VI

LES BRIQUES CLAVEAUX (H. RIVIÈRE)	245
--	-----

CHAPITRE III

LA CRÉATION DES SECONDS BAINS - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE A	41
Architecture et fonctions	41
I. <i>Le mur de liaison</i>	41
II. <i>Extension du bâtiment</i>	42
Circulation de l'eau	43
Schéma de circulation	44
NOTES	45

CHAPITRE IV

L'EXTENSION VERS LE SUD. - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE B	47
Architecture et fonctions	47
I. <i>Réaménagement du secteur occidental</i>	47
II. <i>Secteur oriental : le bassin de la salle 3</i>	51
III. <i>Aménagement de la salle 17 et du raccordement occidental de la villa</i>	52
Circulation de l'eau	53
Schéma de circulation	55
NOTES	56

CHAPITRE V

PERFECTIONNEMENT ET RÉFECTIONS - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE C	57
Architecture et fonctions	57
I. <i>Les transformations du balnéaire ouest</i>	57
II. <i>Aménagement des salles communes aux deux ensembles</i>	59
III. <i>Salle 17</i>	61
IV. <i>Aménagement de la cour intérieure</i>	61
Circulation de l'eau	61
Schéma de circulation	63
Étude comparative	63
NOTES	66

CHAPITRE VI

UNE NOUVELLE CONCEPTION DES THERMES - TROISIÈME ÉTAT, PHASE A	69
Architecture et fonctions	69
I. <i>Vue d'ensemble</i>	70
II. <i>Le Frigidarium</i>	70
III. <i>Les aménagements du secteur chaud est</i>	72
Circulation de l'eau	75
Schéma de circulation	76
NOTES	76

LIVRE I

L'ARCHITECTURE DES THERMES

R. MONTURET – H. RIVIÈRE

CHAPITRE I

LE BALNÉAIRE ORIGINEL

PREMIER ÉTAT - PHASE A

La présence de vestiges de constructions anciennes remployées dans des bâtiments postérieurs, et la découverte, en profondeur, de murs arasés au niveau des sols d'hypocaustes et liés entre eux permettent d'identifier un premier état du secteur balnéaire. Le bâtiment ainsi défini est entièrement indépendant de la maison d'habitation. Il s'inscrit dans un quadrilatère de 15,40 m nord-sud, et 15,00 m est-ouest, contre lequel sont accolées trois pièces en exèdre, deux à l'ouest et une à l'est. Les murs, larges de 0,60 m sont construits en petit appareil régulier et reposent sur une fondation de 0,72 m de largeur en moyenne. Les moellons de calcaire sont disposés en lits réguliers et liés par un mortier de chaux grise. Un joint au fer souligne les parements extérieurs.

Si la fouille rend possible l'identification de ce premier bâtiment, il est beaucoup plus difficile de déterminer l'époque de sa construction. En effet, aucun matériel appartenant à cet état n'a été retrouvé : les remaniements successifs du balnéaire, l'aménagement d'hypocaustes à l'intérieur et autour de l'édifice ont entraîné une totale disparition des couches anciennes.

Seuls deux éléments permettent d'établir une hypothèse de datation. D'une part, une occupation sur le plateau de Séviac est attestée dès le début du II^e siècle après J.-C. ; les découvertes de monnaies et de céramiques associées à certains bâtiments de la partie nord-ouest du site le prouvent¹. D'autre part, la salle 2 du balnéaire a été agrandie dans une deuxième phase de construction : des éléments de démolition, constitués surtout d'enduits peints², malheureusement détériorés, ont été employés comme fondations du sol réaménagé, et retrouvés *in situ*. Or des fragments de céramiques du milieu du II^e siècle³ et surtout un dernier d'Hadrien⁴ étaient mêlés à ces débris. Il faut bien sûr tenir compte du fait que cette céramique et cette monnaie ont pu être utilisées pendant une assez longue période, ce qui nous incite à proposer, comme date d'utilisation du balnéaire de la phase 1 B, la seconde moitié du II^e siècle. Par conséquent le balnéaire originel pourrait avoir été bâti dans la première moitié du second siècle (règne de Trajan ou d'Hadrien?).

Architecture et fonctions (Pl. 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 20, 22, 28)

Les installations propres à ce premier bâtiment se composaient d'un grand secteur chaud et d'un petit ensemble froid que complétaient d'assez vastes annexes :

I. Secteur non chauffé

A - Salle 1

C'est la plus grande des pièces composant cette partie : 7,61 m sur 3,05 m. Elle servait d'entrée au balnéaire : non loin de son angle nord-ouest, en effet, s'ouvre la porte d'accès au bâtiment, dont le seuil est large de 1,31 m. Cette ouverture a été comblée par la suite, et la pierre du seuil a disparu⁵.

La salle 1 ouvre également sur toutes les pièces attenantes : sa fonction était donc essentiellement de distribution. Une porte, à 4,25 m de l'angle nord-ouest, permet d'accéder à la salle 2. Le seuil (Ph. 6) est constitué d'un bloc de calcaire gris, bien taillé, de 1,20 m × 0,63 m × 0,30 m, dans lequel sont creusées, aux extrémités, deux cavités de 2 cm de profondeur, qui aidaient à fixer le revêtement pariétal de l'embrasure intérieure (Pl. 5). Les jambages prenant appui sur la pierre du seuil sont revêtus de briques rouges fixées par un mortier très sableux.

Au sud, liés aux pieds-droits d'un arc doubleau large de 0,60 m dont les retombées sont de 0,30 m d'avancée à l'ouest, de 0,46 m à l'est, un mur diaphragme⁶ (Ph. 12, 14) épais de 0,48 m, bâti en *opus mixtum*, sépare le vestibule de la salle 3. Cet ensemble repose sur une fondation de petits moellons réguliers, dont les joints, ainsi que ceux du mur, sont soigneusement lissés à la truelle ; large de 0,60 m, cette fondation est établie sur le tuf préalablement entaillé sur une hauteur de 0,10 m. Une porte de 1,15 m de large existait au milieu de cette paroi. La pierre du seuil a disparu, et seul son lit de pose reste visible.

Une troisième ouverture existait sans doute dans le mur est, permettant l'accès au secteur chauffé du bâtiment. En raison de la différence de niveau existant entre le sol de la salle 5 et celui de la salle 1, une marche au moins (de 0,30 m environ dans ce cas) était nécessaire.

On ne possède aucune preuve de l'existence de cette porte dans la première phase des constructions : mais la présence d'un seuil datant des réaménagements immédiatement postérieurs laisse supposer qu'au même endroit et approximativement au même niveau un passage existait dès l'origine.

Le sol de circulation de la salle a disparu, détruit lors des réfections ultérieures. Seuls quelques vestiges d'un sol de travail et de nivellement reposant directement sur l'argile en place subsistent dans la partie nord de la pièce. En raison de la pente nord-sud du terrain sur lequel le sol a été établi, et de l'épaisseur variable de la couche argileuse, qui va de - 0,06 m à + 0,06 m au-dessus du tuf, ce nivellement a été réalisé au moyen d'un amalgame de mortier et de sable. Cette couche friable a été soigneusement aplanie.

Il faut également mentionner la découverte d'un fragment de mortier rose, très fin et très fragile, devant la pierre du seuil d'accès à la salle 2, à 0,25 m de profondeur par rapport à elle, et sensiblement au même niveau que la couche de nivellement déjà décrite. Mais il ne s'agit sans doute pas d'un vestige du sol de circulation, car celui-ci doit être restitué à la cote + 0,50 m, soit le même niveau que le sol du *frigidarium* voisin (salle 3).

B - Salle 2

Cette pièce, de dimensions plus réduites (6,04 m × 3,44 m) est extérieure au quadrilatère formé par le corps principal du bâtiment. Elle en respecte néanmoins l'unité de construction : elle

est dans l'axe est-ouest de la partie nord, et ses dimensions intérieures sont comparables à celles des salles situées au sud (Ph. 7, 8, 10, 11).

Son sol, situé à la cote + 0,30 m, est constitué d'un mortier de chaux grise incluant de la grave concassée. Son épaisseur, 0,14 m, est comparable à celle du *statumen* de grosses pierres sur lequel il est établi. La surface, soigneusement lissée, n'a apparemment reçu ni dallage, ni décoration de marbre ou de mosaïque.

Les murs étaient ornés d'un enduit peint polychrome à motifs végétaux : de nombreux fragments ont été retrouvés sous la partie construite lors de la deuxième phase ; ils sont hélas en très mauvais état.

La salle 2 n'ouvre que sur le vestibule, par la porte déjà décrite. Cette situation, le fait que le sol n'est pas décoré, la position un peu retirée de la pièce peuvent faire penser à une salle de service. Mais la décoration du sol a pu disparaître. Par ailleurs, le soin apporté à l'embellissement des murs, l'orientation de la salle, qui pouvait avoir de larges baies au sud et à l'ouest, incitent à y voir plutôt l'*apodyterium* du balnéaire⁷.

C - Salle 3

Dans le prolongement du vestibule, dans la partie sud-ouest du bâtiment, la salle 3 a la même largeur que la salle 1, mais elle est moins longue : 6,05 m. La communication entre les deux pièces se fait par la porte aménagée dans le mur diaphragme précédemment décrit. Cette salle, de par sa position et la présence d'un bassin, évoque bien sûr le *frigidarium* indispensable à tout balnéaire.

Dans l'axe est-ouest de la pièce, dans sa paroi ouest, deux pilastres de dimensions légèrement inégales (0,50 m × 0,30 m – 0,56 m × 0,30 m) encadrent une ouverture de 1,80 m qui permet d'accéder à un bassin d'eau froide. Cette « *descensio* » (Ph. 18) pour reprendre le terme employé par Pline⁸ placée en saillie, a une forme rectangulaire (2,50 m × 2,13 m de dimensions intérieures). Elle avait été prévue dans le plan de ce premier balnéaire : les murs et une canalisation extérieure sont liés en fondations ce qui prouve qu'elle fait partie de la même construction que le *frigidarium*. Ce bassin est aménagé avec soin : des plaques de marbre blanc-gris, provenant probablement des carrières de Saint-Béat, comme la majeure partie des marbres décorant le balnéaire, en recouvrent le fond, les parois et la marche d'accès, haute de 0,39 m et large de 0,18 m.

L'évacuation du bassin dans un collecteur situé immédiatement au sud se fait par une canalisation de plomb. Des bassins de ce type, faisant saillie par rapport au bâtiment, exigus, mais décorés avec un certain luxe, sont habituels dans les *frigidaria* des balnéaires des villas du sud de l'Aquitaine ; généralement ils datent du IV^e siècle, comme ceux de Sorde l'Abbaye, Barat-dé-Vin, Las-Hies, Saint-Sever. Séviac et Lalouquette⁹ sont les seuls sites aquitains où l'on peut constater que cette pratique architecturale était utilisée dès le II^e siècle.

Le *frigidarium* s'ouvre à la fois sur le secteur chauffé et sur l'extérieur. Deux ouvertures existent en effet aux deux extrémités du mur est. Au sud c'est par un seuil constitué d'un gros bloc de pierre calcaire de 1,44 m × 0,60 m × 0,37 m que l'on peut sortir du bâtiment. Cette issue débouche sur un espace recouvert de mortier rose à la cote + 0,27 m, exposé plein sud, qui était peut-être un *solarium*. Au nord une dalle épaisse de 0,10 m, à la cote + 0,97 m marque le seuil reliant le *frigidarium* au *tepidarium* (salle 5).

En raison des réaménagements successifs, le sol de la salle 3 a partiellement disparu. Il est cependant bien conservé devant le bassin et il est remarquablement construit. (Ph. 15, 16, 17) : sur un sol de nivellement identique à celui de la salle 1 et situé au même niveau, de grosses pierres sont soigneusement placées de chant. Elles forment le *statumen* du sol de circulation, qui est constitué d'un *rudus* de mortier rose et d'un fin *nucleus*. Aucune trace de revêtement n'est visible. L'épaisseur totale du mortier est de 0,41 m. Ce sol, situé à la cote + 0,50 m, est inférieur de 0,47 m à celui du *tepidarium* voisin. Il faut donc restituer des marches d'accès, dont aucune trace n'a été retrouvée. Une hypothèse peut néanmoins être formulée à ce sujet : elles devaient être constituées de blocs de pierre calcaire posés à même le sol du *frigidarium*, sans aucune liaison avec le mur. L'absence de dégradation dans la maçonnerie lors de la suppression de ces marches ne peut s'expliquer qu'ainsi. D'autre part plusieurs emmarchements de ce type existent à Séviac même, et en Aquitaine : Barat-de-Vin, Saint-Emilion, Montmaurin par exemple¹⁰.

Les salles sans hypocaustes 1 et 3 forment donc un ensemble cohérent : toutes deux sont au même niveau, on peut supposer qu'elles ont eu un sol de circulation comparable, sinon identique. Quant à l'arc doubleau mitoyen, il les unit plus qu'il ne les sépare. C'est par la salle 1 et la salle 3 que se fait l'accès aux pièces sur hypocauste du balnéaire. Celles-ci sont approximativement toutes au même niveau, 0,50 m environ au-dessus de celui des salles non chauffées.

II. Secteur chauffé

Les salles sur hypocauste, situées à l'est du bâtiment dont elles occupent les trois-quarts environ, sont au nombre de quatre. Il faut ajouter à cet ensemble la fournaise qui les alimente en eau et en air chauffés par ses deux foyers.

Au nord, une vaste pièce tiède et la fournaise, placée dans l'angle nord-est du bâtiment, occupent les deux tiers de la surface chauffée. Au sud, un second ensemble est constitué de trois salles aux dimensions moyennes, en enfilade : deux sont chaudes, la troisième tiède. Comme dans les salles froides, peu d'éléments architectoniques ont subsisté, en raison des réfections successives subies par tout ce secteur. Seuls les murs arasés, le niveau des sols d'hypocaustes et les *praefurnia*, de par la cohérence de leur ensemble, permettent d'affirmer que ce secteur a été chauffé dès son origine (Ph. 25, 26).

• Ensemble nord

A - Fournaise (salle 4)

Partie intégrante du corps de bâtiment, la fournaise est très vaste (7,66 m × 3,60 m) car destinée à abriter à la fois les deux foyers Fo₁ et Fo₂ et les réserves de combustible et d'eau. Son sol accuse une dénivellation nord-sud de 0,30 m. Les murs sont d'excellente facture, montés en moellons carrés soulignés par des joints marqués au fer. Ceux du nord et de l'est, qui sont conservés sur une hauteur de 1,05 m, sont épais de 0,45 m sur une fondation de 0,57 m. Des deux foyers, l'un (Fo₁) est destiné à alimenter l'hypocauste de la grande salle au nord, l'autre (Fo₂) correspondant aux trois petites salles du sud.

Foyer Fo₁ (Ph. 23)

A 1,40 m de l'angle nord-ouest de la fournaise et dans son mur ouest, un conduit de chauffe de 0,60 m de large et 0,97 m de long s'ouvre sur l'hypocauste de la salle 5 voisine.

Les pieds-droits du *prae-furnium*, qui prennent naissance à l'intérieur de la fournaise, sont constitués de gros blocs de grès. Le même matériau a été utilisé pour la dalle du radier situé au niveau du sol de l'hypocauste de la salle 5 : celle-ci, haute de 0,43 m × 1,41 m × 0,81 m, soit un poids supérieur à une tonne (pour une densité de 2,2 environ) a dû poser problème lors de son installation. Pour la mettre en place, il a fallu creuser et niveler une fosse dans la roche, qui a été comblée ensuite par des fragments de pierre semblable à celle utilisée pour les montants et le radier de la fournaise existante. La nature de ce comblement peut d'ailleurs nous inciter à penser que la taille des blocs était achevée sur place, avant l'installation définitive¹¹.

Foyer Fo₂ (Ph. 21, 22)

Alimentant les pièces 6, 7 et 8, il est placé au milieu du mur sud de la fournaise. Sa conception est assez proche de celle de Fo₁ : les pieds-droits et le radier du four sont également en blocs de grès. Le tunnel du foyer, large de 0,60 m également et long de 1,80 m est bâti à l'intérieur de la fournaise : son sol est fait de trois briques carrées, posées sur de l'argile rattachée.

De part et d'autre de ce conduit subsiste un ensemble de dalles de pierres (de 0,60 à 0,90 m de largeur), encastrées dans le sol de la fournaise et arasées à son niveau : elles constituaient sans doute les fondements des tunnels de chauffe. Des fragments de brique de 0,12 m de large retrouvés entre les dalles du conduit laissent supposer que le pavement intérieur du tunnel était habillé de briques, afin d'éviter les déperditions de chaleur. Les deux foyers sont donc construits avec soin et devaient assurer une température élevée dans les hypocaustes voisins. Mais le foyer Fo₂ avait un second rôle : il devait chauffer également l'eau destinée aux bassins des salles sud. En effet des vestiges de l'installation correspondant à cette fonction ont été retrouvés.

Réservoirs

Entre le tunnel déjà décrit, à gauche de Fo₂, et le mur est, s'étend une aire bétonnée de 0,73 m de large et 2,55 m de long : ce peut être un vestige du support des réservoirs d'eau chaude, indispensable aux bains. Cette hypothèse est confortée par la proximité du foyer, par la présence, à l'extérieur, d'une canalisation, et aussi par l'existence de tels supports dans d'autres balnéaires connus. On relèvera que de telles traces sont exceptionnelles en Aquitaine.

Accès

La fournaise étant une pièce de service, elle ouvre nécessairement vers l'extérieur. Mais aucun vestige de cette porte, qu'il faut donc tenter de restituer, n'a été retrouvé. Étant donné la situation du bâtiment, il semble peu probable que l'entrée se fasse au nord, dans la cour séparant le balnéaire de la maison d'habitation. Il faut donc placer la porte côté est, et au nord de la salle, le sud étant occupé par les réservoirs.

B - Salle tiède n. 5

La salle 5 est de loin la plus vaste du balnéaire (7,53 m × 6,00 m) sa surface est de 45 m², c'est-à-dire égale au total des aires des trois pièces chauffées au sud, et équivalant au sixième environ de la surface totale du bâtiment. Sa hauteur devait être en rapport avec ses dimensions au sol, ce qui donne à penser que l'air s'y trouvait seulement tiédi, malgré la proximité du foyer Fo₁. Ce dernier est d'ailleurs l'unique moyen de chauffer la pièce qui ne communique pas avec l'ensemble qui le borde au sud : aucune trace de conduit de chaleur n'existe, en effet, sur le mur sud arasé. L'hypocauste de la salle 5 est donc indépendant, et dispose d'un foyer particulier. Il était donc parfaitement possible – pendant la belle saison par exemple – de ne pas chauffer la pièce, sans pour autant nuire à la température des salles sud.

La pièce communiquait avec la salle 1 par une ouverture sur son mur ouest. Bien qu'il n'en subsiste aucune trace, une porte d'accès au secteur sud existait probablement, permettant de passer dans salle 8, à l'extrémité ouest du mur sud. Le sol de l'hypocauste est constitué d'un mortier de tuileau soigneusement lissé, situé à la cote + 0,14 m. Le sol de circulation a été totalement détruit.

A quel usage était destinée cette vaste pièce? Aucune trace d'une présence d'eau n'a été retrouvée. D'autre part, puisque nous avons au sud l'enchaînement habituel des pièces chauffées à usage thermal, il ne peut s'agir d'un *tepidarium* au sens classique du mot. Ses dimensions hors du commun et sa position à l'intérieur du bâtiment incitent à penser qu'il s'agit d'une pièce complémentaire, réservée aux soins liés aux bains (onctions d'huile, massages...) et au repos, comme il en existe actuellement dans les hammans de Turquie : meublées de bancs de repos en marbre et de tables de massages, elles sont agréables aux corps fatigués par la sudation et les bains. On peut aussi supposer que pendant la saison froide elle était utilisée comme *apodyterium*, la salle 2 n'étant pas chauffée.

• Ensemble sud

Quoi qu'il en soit, la salle 5 n'était certainement pas réservée à un usage aussi précis que celles de l'enfilade sud. En elles, en effet, se reconnaissent les classiques salles chaudes des thermes, *caldarium*, *tepidarium* et peut-être *sudatorium*. Il est évidemment impossible de définir exactement la fonction de chacune d'elles, les vestiges retrouvés empêchant de faire la différence entre un *laconicum* et une *sudatio*, par exemple.

Ce qui est certain, c'est que des conduits de chaleur relient entre eux les hypocaustes des trois pièces; les sols de ces hypocaustes, constitués d'une chappe de mortier gris rosé très résistant de 4 cm d'épaisseur étendu sur un *statumen* de petites pierres posé à même l'argile naturelle, sont situés en moyenne à la cote - 0,06 m, avec une très légère pente vers l'ouest. Plusieurs types de pilettes y ont été reconnus, mais les remaniements successifs ne permettent pas d'identifier avec certitude celles qui pourraient dater de l'origine.

D'est en ouest se développent trois salles dont les murs sont recouverts d'un enduit rose clair de 2 cm d'épaisseur.

A - Salle 6

C'est la plus grande des trois salles (6,00 m × 3,35 m). Située au sud de la fournaise, dans son prolongement, elle est directement chauffée par le foyer Fo₂ : la température devait donc y être élevée. Son mur ouest est conservé sur une hauteur de 1,00 m. Au niveau de l'hypocauste, quatre gros blocs de pierres de 0,60 m × 0,50 m et de 0,60 m × 0,30 m ont été disposés de façon à ménager un passage à l'air chaud : deux sont encastrés dans les murs, les deux du milieu formant pilier. Trois ouvertures sont ainsi créées, les conduits latéraux étant larges de 0,30 m, le passage central de 0,60 m. Dans l'axe est-ouest, à l'extérieur, deux murs d'une épaisseur de 0,60 m sont conservés sur une longueur de 0,70 m. Ce sont les seuls vestiges d'une petite pièce, large de 2,20 m, dont nous ignorons la longueur (que nous restituons de 2,00 m, en nous fondant sur la logique du plan).

Quelle était sa fonction? S'agit-il d'une seconde fournaise? Mais on n'a retrouvé aucun élément comparable à ceux de la salle 4. Plus probablement donc, d'après la symétrie du plan, nous y verrions une construction semblable à celle qui fait saillie vers l'ouest : en effet la surface

de la salle 6 est très voisine de celle de la salle 3 (*frigidarium*), la largeur comprise entre les murs ruinés qui nous occupent (2,30 m) est très proche de la largeur du bassin du *frigidarium* (2,50 m). Il s'agit sans doute d'un *labrum* alimenté par les réservoirs d'eau chaude de la fournaise, et dont l'évacuation se faisait certainement par une canalisation retrouvée au sud du bâtiment. Cette hypothèse est corroborée par la présence, à + 0,54 m, d'un « sol » qui ne correspond ni au sol de circulation, ni à celui de l'hypocauste : ce fragment, qui s'étend sur une surface de 1 m², ne peut correspondre qu'au fond d'un bassin. Toutefois, comme nous ne possédons aucun élément permettant de dater cette construction, il n'est pas possible de savoir si elle existait dès l'origine. La présence d'un bassin dans cette salle fortement chauffée indique que la salle 6 est le *caldarium* du balnéaire. Quoique n'ait subsisté aucune trace des portes existant à cette époque, il faut restituer une communication entre le *caldarium* et la petite salle voisine.

B - Salle 7

D'une surface assez réduite (3,60 m × 3,15 m, soit 11 m² environ) cette salle reçoit une grande quantité d'air chaud : elle n'est pas très loin du foyer Fo₂ et, la largeur totale des conduits de chaleur reliant son hypocauste et celui du *caldarium* est de 1,20 m, presque la moitié de la largeur de la pièce. Dans la paroi ouest, au niveau du sol de l'hypocauste, un conduit large de 0,63 m permet le passage de l'air chaud dans la salle 8.

La salle 7 servait de transition entre le *caldarium* et la salle 8, et il faut imaginer une porte dans sa paroi ouest.

C - Salle 8

C'est la plus petite des pièces composant le balnéaire (3,60 m × 2,30 m, soit 8,30 m²). Sa température devait être nettement moins élevée que dans celle des salles voisines, l'air déjà tiédi n'y parvenant pas aussi largement. Il s'agit donc vraisemblablement d'un *tepidarium*, entre le secteur chaud et le *frigidarium* sur lequel il ouvre par la porte déjà décrite. La fouille a permis de trouver là un élément important qui donne de précieux renseignements sur tout le secteur, dans la mesure où l'ensemble était homogène, et confirme d'autres données : le mur ouest de la salle est en effet conservé sur une hauteur de 1,06 m. Sa paroi est recouverte d'un enduit rose d'aspect granuleux (gravillons, éclats de brique). L'air chaud s'élève par des *tubuli* de 0,30 m × 0,11 m × 0,25 m inclus dans l'épaisseur du mur. Deux d'entre eux sont encore en place. A 0,80 m au-dessus du sol de l'hypocauste, les murs ont un redan de 6 cm de largeur moyenne, sur lequel reposait le sol de circulation. Celui-ci peut être restitué à 1,00 m environ au-dessus du sol de l'hypocauste, c'est-à-dire au niveau du seuil d'accès au *frigidarium* situé à la cote + 0,97 m.

oOo

Bien que nos connaissances à propos de ce premier système de salles sur hypocaustes soient très fragmentaires, il faut remarquer l'homogénéité de l'ensemble, et surtout la recherche de la symétrie dans l'architecture.

Mais la fouille a également révélé, et ce n'est pas son moindre intérêt, une grande partie du système de circulation de l'eau, tant des adductions que des évacuations.

Circulation de l'eau

I. Adductions

A l'extérieur du bâtiment, un mur de pierres, d'une hauteur de 0,21 m et large de 0,65 m, reposant sur une fondation de 0,90 m d'épaisseur, se situe à 5,10 m de l'angle nord-est de la fournaise, perpendiculairement à son mur est. Il semble qu'il s'agit là des vestiges d'un aqueduc, d'autant que, nous le savons, une source d'un débit assez important existe plus haut sur la colline, et que la déclivité naturelle est suffisante. Cette canalisation alimenterait donc les réservoirs de la fournaise : de là, l'eau chauffée par les chaudières placées au-dessus du foyer Fo₂ parvenait au *caldarium* par des conduits inclus dans les murs. On n'a pu, en revanche, retrouver comment était alimenté, à l'autre extrémité du bâtiment, le bassin du *frigidarium*.

II. Evacuations

Divers éléments permettent de reconstituer une partie du système d'évacuation des eaux usées. Il s'agit des vestiges de deux canalisation et d'un bassin collecteur, au sud et à l'ouest du bâtiment.

A - Canalisation 1

La partie conservée est liée à la fondation extérieure du mur sud du *frigidarium* sur 5,00 m. La pente est de 3 cm par mètre. Les sondages effectués sur son tracé supposé, au sud des salles chaudes, n'ont abouti à aucun résultat : la canalisation a été totalement détruite lors des réfections de l'époque constantinienne. Cet égout, large de 0,61 m drainait certainement les eaux usées en provenance du *caldarium*. Sur une couche d'argile jaune de nivellement rapportée sur l'argile grise naturelle sont placées des briques de 3 cm d'épaisseur qui forment le fond du conduit. Ses parois sont édifiées en petit appareil régulier semblable à celui des murs du bâtiment. Un ressaut de 0,12 m par rapport au nu du mur doit constituer le support sur lequel s'appuyaient les dalles recouvrant le canal. Ce caniveau, en effet, n'était pas voûté : la présence d'un enduit jaune de 3 cm d'épaisseur appliqué sur le parement extérieur du mur du *frigidarium* juste au-dessus du ressaut le prouve. Cette canalisation débouche sur un bassin collecteur dans l'angle sud-ouest du bâtiment.

B - Bassin collecteur

Destiné à recevoir les eaux usées de la canalisation 1 et celles du bassin froid, le collecteur est limité à l'est par la fondation du *frigidarium*, au nord par le mur du bassin, à l'ouest par une paroi remaniée postérieurement. Le quatrième côté est dans le prolongement de la canalisation 1. Ses dimensions sont de 2,50 m × 1,50 m. Le fond est dallé de briques de 0,42 m × 0,42 m. Il est situé à la cote - 0,31 m au sud, - 0,26 m au nord avec une légère pente qui permet aux eaux de s'évacuer ensuite par un canal partant de l'angle nord-ouest de ce bassin.

C - Canalisation 2 (Ph.59)

Au sortir du collecteur, cette seconde évacuation suit le bassin froid, à l'extérieur, sur ses côtés sud et ouest. La canalisation est isolée du mur par une maçonnerie large de 0,46 m liée à sa fondation. Son radier est constitué de *tegulae* de 0,43 m de côté. Au-delà du bassin du *frigidarium*, son tracé n'est plus connu : elle a été entièrement détruite lors des travaux d'agrandissement ultérieurs. En raison de la pente naturelle du terrain, il semble logique de la relier au grand égout collecteur voûté retrouvé au-delà du bâtiment thermal, à l'ouest, qui a été utilisé jusqu'à l'abandon du balnéaire.

Schéma de circulation

Il convient d'abord de remarquer que le balnéaire de Séviac s'organise autour de la grande salle tiède — salle 5 — que le constructeur a considérée comme essentielle. Ce plan symétrique et axial n'est pas sans rappeler le plan du secteur thermal de la villa de Boscoreale¹² (Pl. 28) : cette similitude peut être totalement fortuite, mais il n'est pas moins vrai que les deux ensembles doivent répondre à des nécessités semblables. A Séviac cette prépondérance peut avoir été donnée en raison du climat aquitain qui est parfois rigoureux en hiver, humide au printemps et très chaud en été. Ces variations rendaient nécessaires une salle polyvalente, qui pouvait s'adapter à diverses fonctions selon les besoins. Tiède lorsque la température l'exigeait, elle pouvait alors, nous l'avons vu, être utilisée comme *apodyterium*. C'est souvent le *frigidarium* qui fait fonction de vestiaire mais les *apodyteria* sur hypocaustes ne sont pas exceptionnels : il en existe un à Vieux¹³ un à Vieil-Evreux¹⁴, un également dans les thermes centraux de Pompéi¹⁵, ce qui montre que cet usage est lié autant à un désir de confort qu'aux nécessités climatiques.

D'autre part, en comparant la surface octroyée à chaque salle on remarque la modeste place attribuée au *frigidarium* et surtout au *tepidarium*. A ce sujet, il semble qu'une évolution s'est produite au cours des dernières décennies du Ier siècle : à Pompéi, le *frigidarium*, quand il existe en tant que salle séparée, est une petite pièce ; dans certains cas, les thermes centraux par exemple, *frigidarium* et *apodyterium* sont confondus en une seule pièce sans chauffage avec un bassin : cette organisation se retrouve dans les thermes publics féminins de Pompéi, mais aussi dans les balnéaires privés : ceux de la Maison du Centenaire de Boscoreale, ou, plus près de nous de Saint-Rémy-de-Provence¹⁶ (dans leur premier état). Dans la première moitié du Ier siècle, le bain froid était uniquement lié à la *natatio* construite à l'extérieur du bâtiment, dans la palestres.

C'est sous le règne de Trajan et surtout sous Hadrien¹⁷ que le *frigidarium* devient plus vaste, pourvu de baignoires et de piscines. Les thermes construits à Rome à cette époque montrent bien cette évolution : le *frigidarium* devenant une salle indépendante et importante, le *tepidarium* perd sa suprématie et n'est plus qu'une simple transition, comme dans les thermes de Trajan. Cette transformation est sans doute à mettre en rapport avec les nouveaux préceptes mis à l'honneur par des médecins comme Agathinus¹⁸ ou Galien¹⁹ qui prônaient l'usage et les bienfaits des bains froids, à la mode grecque.

Bien entendu, ces remarques valent essentiellement pour des thermes publics, et il est peut-être hasardeux de vouloir les transposer aux balnéaires privés. Néanmoins, à Séviac, il semble que le constructeur a suivi ce courant : il a bien sûr favorisé les bains chauds, puisque le *frigidarium* ne représente que le huitième de la surface du bâtiment. Mais il a également créé un *apodyterium* indépendant et un bain froid séparé. En ne donnant que 8,30 m² à la salle tiède, il en fait une simple salle de transition, dans laquelle l'utilisateur ne doit guère s'attarder²⁰. Ainsi, dans les campagnes de l'Aquitaine du IIe siècle on suivait de très près la mode romaine.

Venant de la villa, après avoir traversé l'esplanade recouverte de sable tassé et de graviers (à la cote + 0,31 m) qui la sépare du balnéaire, on pénètre dans le bâtiment par le vestibule (salle 1). Après une étape dans l'*apodyterium* (salle 2) on pouvait, par la salle 1, suivant le désir et la saison, soit accéder au *frigidarium* (salle 3) soit à la salle 5 d'où on passait au *tepidarium* (salle 8) qui préparait aux bains chauds (salles 6 et 7). Après ceux-ci, le même choix s'offrait pour le retour, soit vers le *frigidarium*, soit à la salle 5. Par la salle 3, ceux qui le souhaitaient sortaient sur une terrasse ouverte (espace 9) en plein midi. Au sud du bâtiment s'étend une esplanade de mortier rose. Allait-elle jusqu'à une *natatio* ? Aucune trace d'une piscine n'a été retrouvée pour l'instant.

Dès le II^e siècle, donc, la villa de Séviac s'est dotée d'un bâtiment thermal qui n'a rien à envier à ceux des riches propriétés rurales d'Italie ou de la Gaule narbonaise.

La construction est assez importante, et le balnéaire tout à fait indépendant, se suffisant à lui-même. En effet nous savons que la maison d'habitation s'étendait plutôt vers le nord à cette époque. On ne peut savoir si les aménagements extérieurs étaient luxueux mais les rares vestiges (fresques murales) retrouvés témoignent d'une décoration soignée. En revanche, nous pouvons mieux apprécier les qualités techniques du bâtiment, conçu avec beaucoup d'ingéniosité et offrant un grand confort aux utilisateurs.

Remarquons d'abord la circulation de l'air chaud. *Dans le caldarium* (salles 7 et 8), conduits de chauffe et volume des salles sont calculés en fonction de la température que devait exiger le rôle de chacune des pièces : ce sont les plus petites, et seul le *tepidarium* ouvre sur les secteurs moins chauds du bâtiment. On a vu que le climat aquitain rendait nécessaire le chauffage en dehors des pièces réservées aux bains chauds : un second foyer indépendant permet d'améliorer le confort de la salle 5, mais il est à l'intérieur de la même salle de chauffe. Cette conception devait largement faciliter les manœuvres de transport des cendres, combustibles... et évitait la présence de plusieurs portes de service.

L'autre point remarquable est l'orientation du bâtiment, à laquelle les Romains attachaient tant d'importance. Toutes les pièces chauffées des bains donnent au sud, et le soleil devait être un précieux auxiliaire de la fournaise. Cette dernière, et la salle 5 dont la fraîcheur devait être agréable en été au sortir des bains chauds, sont abritées de l'ardeur du soleil : elles se trouvent vers le nord et vers l'est. L'*apodyterium*, en saillie au sud et à l'ouest, devait au contraire largement bénéficier de la chaleur tout au long de l'après-midi, qui est, nous le savons, le moment privilégié pour les bains.

Quant aux bassins, eux aussi en saillie, ils sont également orientés au mieux : le bassin de la salle froide est tiédi par le soleil et celui du *caldarium*, empli d'eau chaude, bénéficie pleinement de la lumière de l'après-midi.

Les bâtisseurs du balnéaire de Séviac ont tenu compte des besoins et du confort des utilisateurs, et ceux-ci auraient pu se féliciter, comme Pline, de leur balnéaire « *cui sol benignissime praesto est* »²¹.

NOTES

Premier État : Phase A

1. Les fouilles de l'aile nord se poursuivent depuis depuis trois ans. La découverte d'un dépotoir bien daté prouve cette occupation. La mise au jour de quelques tessons de sigillée de Montans et de parois fines (étude en cours) pourraient laisser envisager une occupation dès la période flavienne.
2. Voir livre II, II.
3. J. LAPART, *Fouilles de Séviac, Étude du matériel archéologique. Essai de chronologie*, T.E.R., Toulouse, 1979 (inédit). Voir ci-dessous, livre II, V.
4. Voir livre II, IV.
5. Sa partie inférieure est située à la cote +0,22 par rapport au niveau 0,00 m. pris dans l'angle sud-ouest de la fournaise (salle 4) sur une dalle du foyer : toutes les cotes citées dans le texte sont établies par rapport à ce point.
6. Ce terme est celui donné dans *Le vocabulaire de l'architecture*, Ministère des Affaires Culturelles, *Inventaire des Monuments et Richesses Artistiques de la France*, Paris, 1972, t. I, p. 97 & 110.
7. Souvenons-nous, à ce propos, que Pline (Ep. V, 6, 25) appréciait dans sa villa un « *apodyterium balinei vastum et hilare* » (un vestiaire du balnéaire spacieux et riant).

8. *Ep.* V, 6, 26 : F. GAFFIOT (*Dictionnaire Latin-Français* p. 504) donne la traduction suivante : « enfoncement, cavité dans une salle de bains, baignoire à laquelle on arrive en descendant des marches ».
9. Barat-de-Vin, Sorde-l'Abbaye, Jurançon-las-Hies : voir J. Lauffray, Notes sur les fouilles gallo-romaines de Sorde-l'Abbaye, dans *Bulletin des Amis de Sorde et du pays d'Orthe*, Dax, 1969. Lalouquette : J. Lauffray, J. Schreyeck et N. Dupré, Les établissements et les villas gallo-romaines de Lalouquette (P.A.) dans *Gallia*, 31, 1973, p. 123-156. Saint-Sever : *Gallia* 33, 1975, p. 482 ; 37, 1979, p. 517 ; 39, 1981, p. 496.
10. Montmaurin : G. FOUET, *La villa gallo-romaine de Montmaurin*, XXe suppl à *Gallia*, Paris 1969, = Fouet, *Montmaurin*. Saint-Émilion : renseignement aimablement communiqué par Melle C. Balmelle, responsable des fouilles.
11. Cette explication concernant l'excavation pratiquée dans la roche en place n'est pas la seule possible : on pourrait également y voir le seul vestige, indestructible, d'un premier four plus vaste, qui aurait été réduit très rapidement (peut-être même en cours de construction) à des dimensions plus modestes.
12. A. PASCHI, La villa Pompeiana della Pisanella presso Boscoreale, *M.A.A.L.*, VII, 1897, p. 397-554.
13. A. GRENIER, *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*, IV, I, Paris, 1960, p. 354.
14. Id., *ibid.*, p. 344.
15. R. ÉTIENNE, *La vie quotidienne à Pompei*, Paris, 1966, p. 421.
16. A. GRENIER, *ouv. cité*, p. 247 . . . Il nous semble que dans le plan présenté (fig. 77), la salle F cumule les fonctions de *frigidarium* et d'*apodyterium*.
17. On peut consulter le plan des grands édifices publics de Rome dans la plupart des traités d'architecture mais aussi plus aisément dans B. Andreae, *l'Art de l'ancienne Rome*, Paris, 1973 (coll. Mazenod).
18. Dr. M.-L. BARTHE, *Le thermalisme gallo-romain dans les Pyrénées centrales*, Argentan, 1969.
19. Id., *ibid.*, Gallien, De l'Usage des bains froids dans Oribase, X, 6.
20. A propos de ces transformations, il convient de noter que le balnéaire de Lalouquette (Pyrénées Atlantiques) a subi les mêmes : au second siècle, il offre également un *apodyterium* et un *frigidarium* indépendant, et un tout petit *tepidarium*.
21. *Ep.* V, 6, 26 : « où le soleil est très généreusement présent ».